

RAPPEL DE PRODUIT

TARTELETTE AUX FRAISES, TARTELETTE BANOFFEE, TARTELETTE AUX FRUITS

Sans marque

Alimentation / Produits sucrés

Tartelette aux fraises, Tartelette banoffee, Tartelette aux fruits

Marque : **Sans marque**

Modèle ou référence : **Tartelette aux fraises, Tartelette banoffee, Tartelette aux fruits**

- **Lot voir liste des produits en pièce jointe Date limite de consommation entre le 19/04/2022 et le 10/06/2022**

Date de commercialisation : 29/04/2022

Date de fin de commercialisation : 08/06/2022

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : **Vendu au magasin**

E.LECLERC de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Distributeurs : **Vendu au magasin E.LECLERC de VILLEFRANCHE DE ROUERGUE**



Publication du : 10/06/2022

Motif du rappel : **Présence de salmonelle**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : 0565651313

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

